«L'Ourthe, une nature riche et diversifiée» - n°6

L'Ourthe orientale

Des sources au barrage de Nisramont: une rivière sauvage à découvrir

OURTHE
CONTRAT RIVIERE

PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

SOMMAIRE

3 Introduction

5 La réserve naturelle de l'Ourthe orientale
- 6 Restauration des fonds de vallées
- 8 Préservation des milieux ouverts
- 10 Biodiversité

12 Le canal de Bernistap
- 12 Relier la Meuse au Rhin
- 14 Aujourd'hui

15 Sylviculture des bords de cours d'eau
- 16 Mais qu'y-a-t-il donc de si mauvais à planter des résineux en bords de cours d'eau?

19 Des affluents remarquables
- 19 Martin Moulin
- 20 Ruisseau de Bellemeuse

22 Du pont de Rensiwez à la confluence

24 Itinéraire proposé: le sentier d'interprétation de Bérismenil
- 26 Autres sentiers didactiques

26 Pour en savoir plus

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Editeur responsable: C. Pironet, rue de la Laiterie, 5 - 6941 Tohogne
tél. 086/21.08.44 - cr.ourthe@skynet.be - www.cr-ourthe.be

Conception et réalisation: Parc naturel des deux Ourthes - Cellule de coordination CRO

Crédits photos: les photos non créditées sont du CRO ou du PNDO

Cartographie: origine des données SPW - DGARNE

Publié en 2012 avec le soutien financier du Service public de Wallonie, des communes et provinces adhérentes du Contrat de rivière.

Introduction

Peu de cours d'eau peuvent se prévaloir d'un parcours aussi peu fréquenté par les hommes que celui de l'Ourthe orientale. En effet, la première partie de son parcours, sur environ sept kilomètres jusqu'au Lac de Cherapont, est constituée de prairies humides la plupart du temps gérées de manière extensive grâce à leur statut de réserve naturelle. Elle traverse ensuite, sur une dizaine de kilomètres, des mégaphorbiaies et autres prairies humides jusqu'au pont de Brisy, non sans avoir croisé la route du moulin Magotiaux et le camping du moulin de Bistain qui troublent quelque peu sa tranquillité.

Sa vallée profonde s'enfonce ensuite dans la forêt, principalement composée de plantations d'épicéas, pour arriver à Houffalize vierge de toute perturbation. Un petit passage à travers la ville lovée dans ses méandres et elle repart longeant la route jusqu'au moulin de Rensiwez, avant de retrouver sa quiétude forestière, cette fois dans une forêt majoritairement feuillue et aux versants encore très escarpés.

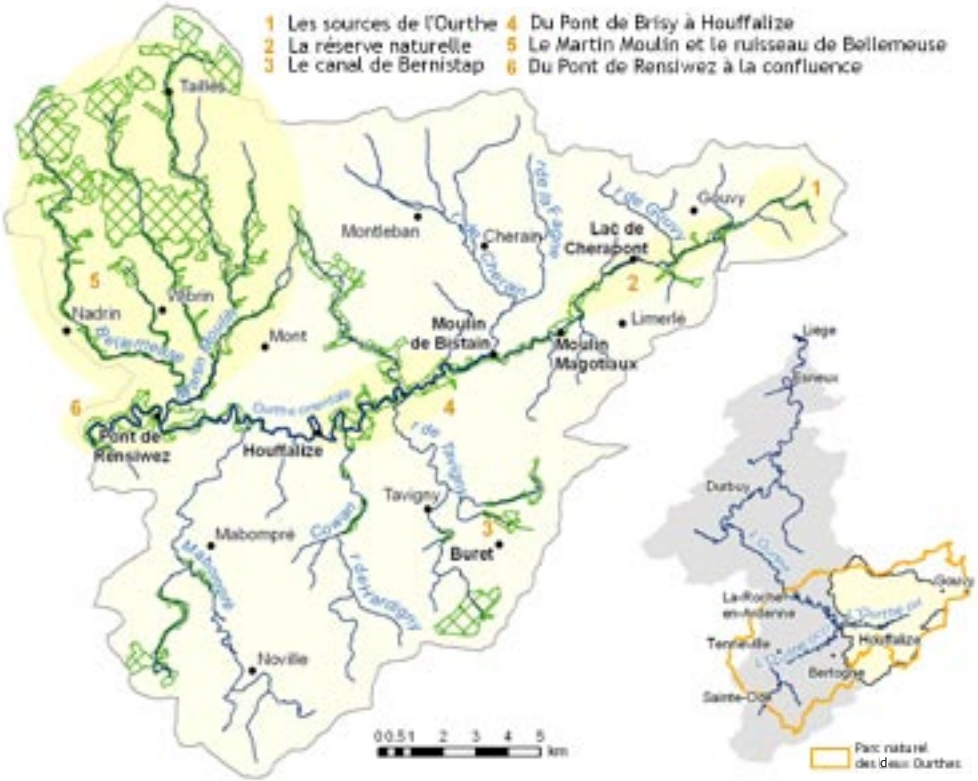

Bassin hydrographique de l'Ourthe orientale: situation dans le bassin de l'Ourthe, principaux affluents, périmètres Natura 2000 et situation des divers chapitres de cet ouvrage.

L'Ourthe orientale rejoindra alors sa sœur l'Ourthe occidentale, après quelques 44,5 km de parcours à travers prés et forêts. A Engreux, la confluence (aujourd'hui noyée dans les eaux du lac de Nisramont) donnera naissance à l'Ourthe qui continue son chemin vers La Roche-en-Ardenne. Son bassin versant (10.960 hectares) s'étend sur trois communes: Gouvy, Houffalize et Bastogne. De nombreux affluents viennent grossir ses flots, les plus importants étant le ruisseau de Rettigny, le ruisseau de Tavigny, le Sommerain, le Cowan et le Martin Moulin.

Ses sources et non pas sa source !

Eh oui, malgré son nom, le village d'Ourthe n'est pas le seul à alimenter de ses sources le mince ruisseau qui serpente dans ses campagnes. Des sources venant de Deiffelt et de Wathermal l'alimentent également.

L'étymologie de «Ourthe» viendrait de «Or» (hauteur d'où viennent les sources) et «Ourta» (de l'ancien wallon, signifiant source ou fontaine). Ourthe est donc bien destiné à porter le privilège de la naissance de l'Ourthe. On retrouve d'ailleurs au nord-est du village les deux principales sources. Les prairies humides qui les bordent sont, en grande partie, classées en réserves naturelles.

Ces pages vous invitent à découvrir la nature qui se cache au creux de ces méandres, de ces affluents et les efforts entrepris pour la préserver.

La réserve naturelle

C'est en juillet 1985 que les premiers achats ont été effectués à l'initiative d'Emile Clotuche, ornithologue régional bien connu, afin de constituer la réserve naturelle RNOB-NATAGORA de l'Ourthe orientale. A l'époque, personne ne savait que cet achat d'un peu plus de 2 ha était l'embryon d'un projet bien plus vaste. C'est d'abord en 1990 que les choses ont pris une nouvelle dimension avec le démarrage du projet Cigogne noire. Ce dernier visait la protection des zones de nourrissage de l'échassier qui à cette période, faisait son grand retour en Ardenne. Dans ce cadre, de nombreuses parcelles ont été acquises.

Cigogne noire © C. Farinelle

Après 1995, des achats sporadiques ont été effectués mais c'est surtout à partir de 2004, grâce à la succession de plusieurs projets cofinancés par l'Europe (INTERREG et LIFE), que cette réserve s'est considérablement agrandie.

En 2012, la réserve naturelle de l'Ourthe orientale couvrait 76 hectares et demi s'égrènant depuis la zone de sources, au niveau de Deiffelt, jusqu'au moulin de Bistain (cfr. carte page suivante). La majorité de ces terrains se trouvent dans la vallée principale de l'Ourthe orientale mais certains sont disséminés le long de petits affluents, comme par exemple la vallée du Pihon à l'ouest de Wathermal.

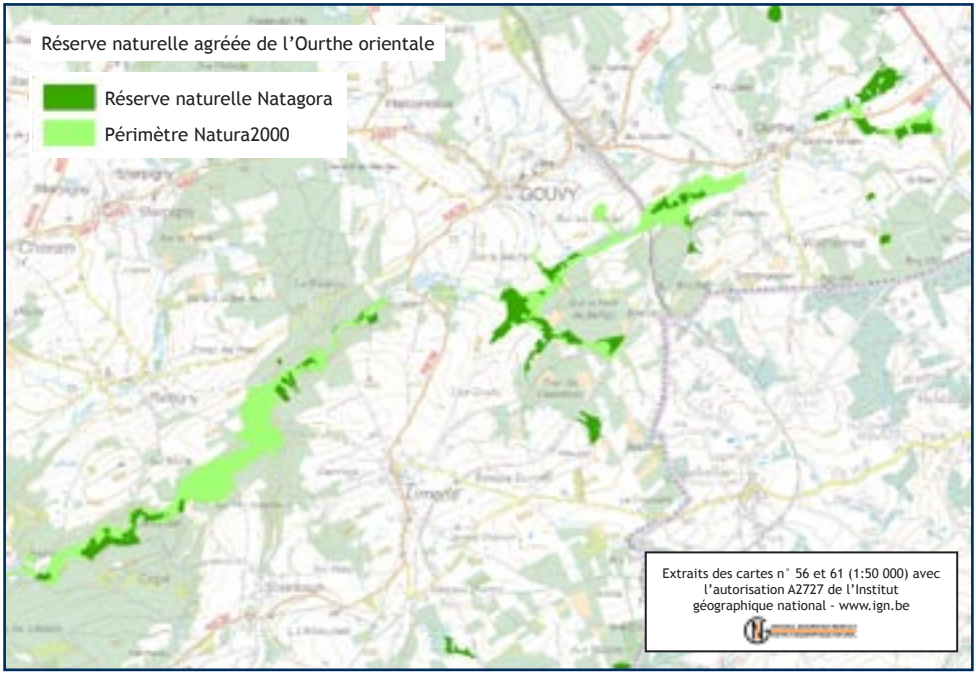

Ils sont pour la plupart agréés, c'est-à-dire qu'ils bénéficient d'un statut officiel leur assurant une protection intégrale. Les plus grands blocs qui constituent cette réserve peuvent s'étendre sur des surfaces dépassant largement les 10 ha.

La réserve naturelle de l'Ourthe orientale est située sur le territoire du Parc naturel des deux Ourthes et en grande partie incluse dans le site Natura 2000 «Bassin inférieur de l'Ourthe orientale» (BE34024).

Restauration des fonds de vallées

Projets LIFE et INTERREG

Entre 2004 et 2011, les projets LIFE «Loutre» et INTERREG «Réseau écologique» et «Restauration écologique transfrontalière» ont laissé leur empreinte dans la vallée de l'Ourthe orientale pour les générations futures. Grâce à l'adhésion volontaire de plusieurs dizaines de propriétaires forestiers et au financement conjoint de l'Europe et du Service Public de Wallonie, de nombreuses parcelles enrésinées ont été restaurées en sites accueillants pour la faune et la flore indigènes.

Les parcelles déboisées dans le cadre de ces projets (environ 65 ha au total dans la vallée de l'Ourthe orientale), ont fait l'objet d'un engagement des

propriétaires à ne plus replanter de résineux sur une période de 30 ans minimum. Certains d'entre eux ont souhaité, après déboisement, vendre leur(s) parcelle(s). Ces acquisitions ont permis d'augmenter considérablement la superficie de la réserve naturelle de l'Ourthe orientale (50 ha).

Par ailleurs, d'importants travaux de restauration ont également été financés par ces projets : nettoyage des fonds de bois, placement de clôtures, lutte contre les espèces invasives, creusement de mares, plantations de haies indigènes et ripisylves sont autant d'actions qui seront bénéfiques à de nombreuses espèces.
Qui sait, peut-être le retour prochain de la loutre dans cette belle vallée ?

Déboisements des fonds de vallées réalisés grâce aux projets Interreg III, Interreg IV et LIFE Loutre

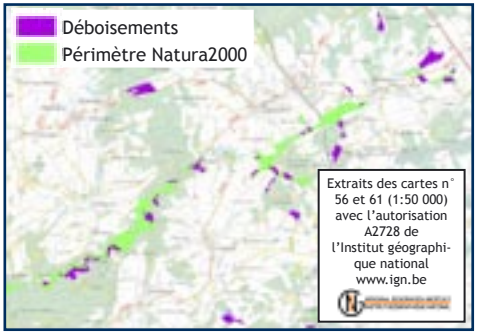

Vallée en aval du moulin Magotiaux avant, pendant et après restauration

LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est une des pièces maîtresses de la politique environnementale de l'Union Européenne. Ce projet transfrontalier était porté par le Parc naturel des deux Ourthes pour la vallée de l'Ourthe.

INTERREG est un programme de Coopération Territoriale Européenne. Il est financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Il vise à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets locaux et régionaux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région. La Grande Région est une entité géographique comprenant la Sarre, la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. Deux projets se sont succédé à l'initiative du Parc naturel des deux Ourthes et en collaboration avec Natagora, Fondation Hëllef fir d'Natur (LUX) et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Préservation des milieux ouverts

Au cours d'une promenade, certains auront peut-être aperçu de petits chevaux beiges ou des petites vaches noires. Mais pourquoi avoir mis ces animaux dans des terrains sans grand intérêt agricole?

Il s'agit de chevaux de race «Fjord» et de vaches «Galloway» ou «Angus», des animaux rustiques, particulièrement adaptés au pâturage en terrains difficiles comme les zones humides. Leur travail est simple: brouter pour limiter la recolonisation forestière. Ils maintiennent les milieux semi-ouverts, ce qui permet le développement d'une végétation herbacée diversifiée qui accueille une multitude d'animaux qui y vivent ou s'y nourrissent (oiseaux, papillons, batraciens, …). Ce moyen est largement utilisé pour la gestion des réserves naturelles et donne de très bons résultats « écologiques ».

Vaches Angus et chevaux Fjords dans la vallée de l'ourthe orientale

Ce pâturage se distingue radicalement de celui pratiqué en agriculture conventionnelle. Ici, il n'est pas question de rentabilité mais d'entretien d'espaces naturels.
Les périodes de pâturage sont bien plus limitées (pas avant le 1er juillet et parfois seulement à partir du mois d'octobre), la charge à l'hectare très faible (une vache sur 5 ha de terrain pendant un an ou une vache sur 1 ha de terrain pendant 2 mois et demi - soit de l'ordre de 10 fois moins qu'en agriculture intensive) et le bétail est rustique, frugal et peu productif.
Une grande partie de la réserve naturelle de l'Ourthe orientale (plus de 30 ha) est gérée avec succès de cette façon, principalement en collaboration avec des exploitants agricoles locaux.

Les autres terrains sont laissés à leur évolution naturelle ou font l'objet d'actions sporadiques comme le débroussaillage des recrus forestiers, le creusement de mares, ou encore la plantation de haies.
Pour mener à bien certaines de ces actions, de nombreuses journées de gestion sont organisées toute l'année grâce à l'aide de bénévoles (www.natagora.be).

A l'avenir, l'usage du cheval de trait sera également privilégié pour sa très faible perturbation sur la faune et la flore et son impact minimum sur le sol. Celui-ci se révèle être particulièrement bien adapté pour certains travaux de gestion en réserves naturelles principalement pour les chantiers de petites tailles pour lesquels la mécanisation est trop coûteuse.

Biodiversité

La réserve se distingue par la diversité de ses milieux.
En la parcourant, il est ainsi possible d'observer la majorité des groupements végétaux qui caractérisent les fonds de vallées humides ardennais: de vastes étendues de mégaphorbiaie à reine des prés, des prairies humides à renouée bistorte et, plus localement, de très beaux bas-marais acides où foisonnent orchidées, laîches, comaret, violette des marais, trèfle d'eau et bien d'autres encore.

Ces milieux sont des habitats indispensables à de nombreuses espèces animales. La disparition de l'un entraînerait inéluctablement la disparition de l'autre. Par exemple, le nacré et le cuivré de la bistorte sont deux papillons inféodés aux prairies à bistorte. Il s'agit d'espèces qualifiées de «reliques glaciaires», c'est-à-dire qu'elles sont faites pour vivre plus au nord que chez nous. En Belgique, ces deux espèces sont exclusivement localisées dans les prés humides d'Ardenne et de Lorraine. Elles sont menacées notamment par l'enrésinement excessif des anciens fonds de vallées.

Comaret

Nacré de la bistorte

Leste Dryade © D. Parkinson

Grande violette

Cuivré de la bistorte © D. Parkinson

Au niveau de l'avifaune, ces milieux diversifiés sont fréquentés par le tarier pâtre, la rousserolle verderolle, la locustelle tachetée, le bruant des roseaux, la pie-grièche grise, la pie-grièche écorcheur, la cigogne noire ou encore la bécassine des marais (en passage), pour ne citer que quelques espèces caractéristiques.

Pipit des arbres © R. Dumoulin

Pie grièche écorcheur © R. Dumoulin

Pie grièche grise © R. Dumoulin

«Réserves Naturelles RNOB – Natagora» développe une stratégie d'achat ou de location de terrains présentant un intérêt biologique remarquable principalement à Bruxelles et en Wallonie.
En donnant à ces terrains un statut de réserve naturelle, l'association les protège efficacement et préserve leur biodiversité des multiples atteintes. Les aménagements outranciers, l'urbanisation galopante, les pollutions croissantes… détruisent en effet trop souvent les derniers espaces naturels et font peser de lourdes menaces sur la faune et la flore de notre pays.

Le canal de Bernistap

Relier la Meuse au Rhin

Après la défaite de Napoléon 1er à Waterloo en 1815, les limites de l'Europe se modifient, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg sont réunis et forment le Royaume des Pays-Bas, dirigé par Guillaume 1er d'Orange Nassau. Afin d'améliorer les échanges commerciaux avec le reste de l'Europe, le souverain hollandais reprend une idée déjà envisagée par Napoléon 1er: relier la Meuse au Rhin en passant par l'Ourthe, côté belge et par la Moselle, côté luxembourgeois.

Ces travaux titanesques et difficiles à imaginer auraient modifié considérablement la géographie locale et particulièrement la vallée de l'Ourthe entre Chênée et Houffalize s'ils avaient été réalisés dans leur ensemble.
Quelques vestiges sont encore visibles à Liège, Angleur ou Poulseur ainsi que sur un affluent de l'Ourthe orientale, le ruisseau de Tavigny. A hauteur du village de Buret était prévu le plus imposant des ouvrages: un tunnel sous la colline.

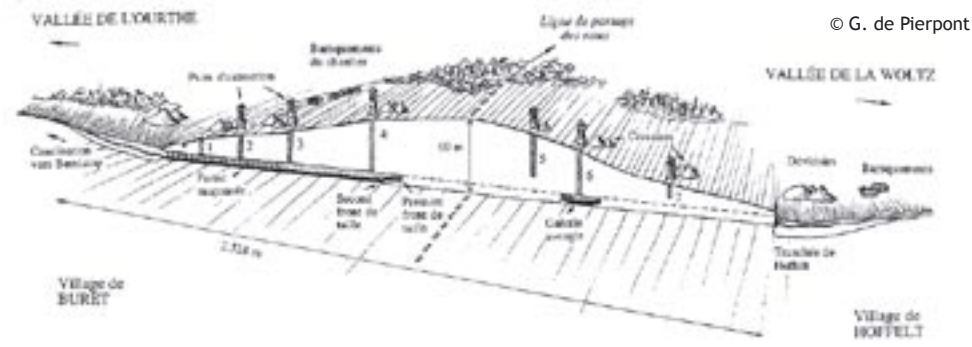

© G. de Pierpont

Un souterrain de deux kilomètres et demi passant 60 mètres sous la crête de la colline devait relier les bassins hydrographiques de la Moselle et du Rhin et «désenclaver» économiquement l'Ardenne en permettant de nouveaux échanges commerciaux.

Entrée du souterrain, aujourd'hui fortement envasée

Ancienne vanne

Le projet d'envergure est osé. Côté belge, il faut récupérer 379 mètres de dénivellation. A différents endroits, il faut éviter les méandres de l'Ourthe capricieuse et des biefs rectilignes creusés à même la roche sont prévus.

De Liège à Wasserbillig,
le projet de canal représentait :

- **300 km de rivière à canaliser**
- **684 m de dénivelé**
- **205 écluses à construire**
- **400 km de chemins de halage à aménager**
- **plusieurs ponts et barrages à édifier**

Les travaux pour le projet de canal ne se sont pas seulement limités au creusement du souterrain sous la ligne de partage des eaux.
Notons ici entre autres, les aménagements de l'Ourthe à Liège et à La Roche-en-Ardenne, mais aussi l'élargissement des vallées d'accès aux tranchées du souterrain....

Il faut aussi aménager le ruisseau entre l'Ourthe et Buret… Les chemins de halage doivent être solides pour permettre aux chevaux et aux hommes d'y circuler sans danger.
Pendant que les ingénieurs s'installent confortablement à quelques kilomètres de Buret dans le château de Tavigny, les ouvriers accompagnés de leurs familles construisent des logements de fortune à proximité du chantier. Le creusement du souterrain commence le 13 janvier 1829 simultanément des deux côtés de la frontière. La roche de schiste cède lentement à coup de pics et de pointes de métal, la dynamite sera utilisée plus tard.
A raison d'un mètre environ par jour, le tunnel avance. Pendant que les hommes s'épuisent à creuser la roche, le corps glacé par l'eau qui perce leurs vêtements, les femmes et les enfants transportent dans des paniers accrochés à leur dos, les déblais schisteux qui s'entassent sur les berges, de plus en plus haut, métamorphosant à jamais le paysage.

Mais le projet ne rencontre pas le succès escompté auprès des Belges, le chemin de fer envisage de franchir lui aussi la ligne de partage des eaux, les finances viennent à manquer et l'indépendance de la Belgique met un point final aux travaux. C'est en 1832 que seront donnés les derniers coups de pioche…

Ancien canal amenant l'eau au tunnel

Aujourd'hui

Depuis, peu à peu, le temps a essayé d'effacer les traces. La nature, patiemment, a refermé les cicatrices. Si quelques passionnés ne s'y étaient intéressés, n'y avaient réfléchi et n'avaient collecté tous les menus indices laissés dans le paysage ou dans les archives, peut-être ce projet serait-il tombé dans l'oubli…

Les quelques sources continuent patiemment à remplir un canal inutile le long d'un sentier perdu dans la végétation. Le calme qui y règne abrite, au sein de la réserve naturelle qui y a été créée, une flore et une faune bien ardennaises. Classé Natura2000, ce site est notamment le gîte d'une colonie de chauve-souris comme le Grand murin (Myotis myotis).

Un des habitants actuel du souterrain: le Grand murin © JL. Gathoye

Sylviculture des bords de cours d'eau

du pont de Brisy à Houffalize

En Région wallonne, l'affectation des sols est définie par les plans de secteur. Ces plans découpent le territoire en différentes zones, définissant l'utilisation qui peut en être faite. Il existe notamment, les zones urbanisables (rouge), agricoles (jaune) et forestières (vert foncé).
Le tronçon du lac de Cherapont à Houffalize est entièrement en zone forestière, il est donc normal de retrouver un paysage de forêt et de bois tout au long de la vallée.

Extrait du plan de secteur entre le lac de Cherapont et Houffalize

L'Ourthe orientale est toutefois affectée par cette occupation du sol. En effet, de nombreuses plantations d'épicéas ne respectant pas la législation qui impose un recul minimum de 6 mètres par rapport aux berges du cours d'eau ont été réalisées. Actuellement, le nouveau code forestier interdit même de planter des résineux à moins de 12 mètres des cours d'eau dans les bois et forêts appartenant à des personnes morales de droit public - cette distance est portée à 25 mètres dans le cas des sols alluviaux, des sols hydromorphes à nappe temporaire et à nappe permanente, des sols tourbeux et paratourbeux (les sols riches en eau où se développent une biodiversité très particulière et rare).

Mais qu'y-a-t-il donc de si problématique à planter des résineux en bord de cours d'eau ?

Prenons l'exemple d'une plantation d'épicéas.
Leur enracinement superficiel induit une augmentation de l'érosion des berges. Le cours d'eau s'élargit, la hauteur d'eau diminue, la vitesse de l'eau également, ce qui provoque une accumulation des sédiments fins qui colmatent le lit caillouteux du cours d'eau.
Ce colmatage dans les zones de frayères à truites (zones de graviers utilisées par la truite pour pondre ses œufs) diminue le potentiel de reproduction.
La perte de luminosité due aux plantations très denses d'épicéas entraine une disparition de la végétation stabilisatrice des berges et de la végétation présente dans le cours d'eau même. Sans compter l'acidification du milieu. Leur présence trop proche des cours d'eau ne se marie donc pas avec le développement naturel de la vie aquatique et semi-aquatique.
C'est pour cette raison que des actions sont menées et insistent sur le déboisement d'épicéas en fonds de vallées ; des compensations financières sont également possibles dans les sites Natura 2000.

L'exploitation forestière peut également poser certains problèmes au cours d'eau. C'est notamment le cas lorsque les engins d'exploitation traversent le lit de la rivière. Ces lourdes machines entrainent une érosion ponctuelle importante mais également une mise en suspension de particules fines qui participent au colmatage du fond de la rivière.

Des solutions existent pour rendre le passage du cours d'eau plus respectueux comme l'installation d'un pont temporaire ou l'utilisation du téléphérage (utilisation d'un téléphérique pour le transport de bois). Le cheval de trait peut également rendre les dégâts moins importants dans les zones humides où des engins plus lourds risquent d'endommager durablement les berges et les sols de la plaine alluviale.

Dégâts importants sur sol très humide

Ponts installés pour protéger le cours d'eau et ses berges lors du passage des engins de débardage

Téléphérage : ou comment faire traverser des bois sans les trainer dans la rivière

Utilisation du cheval de trait pour évacuer des branches tombées dans un cours d'eau aux berges abruptes © P. Bouxin

Des affluents remarquables

Martin Moulin

Le célèbre botaniste Jean Massart parcourait toute la Belgique vers la fin du XIXème siècle. Une charrette et un âne lui servaient à transporter son matériel photographique pour fixer sur la pellicule les milieux les plus représentatifs de notre nature. Il affirmait que la vallée du Martin Moulin était le site le plus sauvage du royaume, et n'hésitait pas à la comparer à une petite Amazonie à l'échelle de notre pays !

Aujourd'hui encore le Ruisseau du Martin Moulin reste très sauvage, même impraticable et inaccessible au promeneur sur une grande partie de son parcours. Il recèle cependant d'inestimables trésors, tant naturels qu'archéologiques.

Usnées © H. Mardulyn

Sous-bois © H. Mardulyn

Le cours du Martin Moulin est rapide, parfois torrentueux lors des crues hivernales. La vallée est profonde, en U, typique de l'Ardenne, avec de superbes affleurements rocheux. Par endroits, des chênes séculaires, épargnés par les monocultures d'épicéas, arborent encore quelques guirlandes d'usnées, (lichen devenu bien rare en raison de la pollution atmosphérique) qui témoignent de la qualité de l'air qui subsiste en ces lieux. Ces lambeaux de chênaies acidophiles abritent un sous-bois de myrtilles et muguets. On y trouve même le «bois-gentil», fort rare en cette région acide.

Bois-gentil © H. Mardulyn

Site aménagé par les castors en travers de la vallée du Martin Moulin.

Depuis une dizaine d'années, le castor a réinvesti les lieux. Il a recréé des zones humides plus larges dans lesquelles toute une flore et une faune typiques de l'Ardenne ont pu se reconstituer. On y observe encore quelques papillons reliques comme le Damier Athalie, le Cuivré écarlate ou le Petit Collier argenté.

Dans sa partie haute, peu après sa source au Plateau des Tailles, on distingue d'étranges monticules. Ce sont des tertres d'orpaillage laissés par les Celtes qui récoltaient le précieux métal dans le gravier du ruisseau. L'or des Celtes sera convoité et pillé plus tard par les conquérants romains.

Ruisseau de Bellemeuse

Le ruisseau de Bellemeuse est moins impétueux et plus civilisé. Il a bénéficié ces dernières années des remarquables restaurations du projet « LIFE Plateau des Tailles », qui a permis de désenrésiner le lit majeur du ruisseau et de rouvrir ainsi la vallée. La renaissance ne s'est pas fait attendre longtemps. Le désert biologique des épicéas a cédé la place et rendu ses droits à la nature. De belles mégaphorbiaies, des cariçaies, ainsi que les anciens prés à renouées bistortes ont pu refleurir. Là aussi, les castors se sont installés. Leurs barrages et retenues d'eau, leurs chenaux, leurs zones humides ont harmonieusement complété le travail des aménageurs du projet LIFE-Plateau des Tailles.

Prairie à rénouées bistortes © H. Mardulyn

Près de Bérisménil, le Bellemeuse serpente dans une large zone ouverte, superbement restaurée par le LIFE-Plateau des Tailles en 2008. De grandes mares y ont été creusées, rapidement colonisées par nombre de libellules, et fort appréciées par les oiseaux d'eau comme la sarcelle d'hiver ou le chevalier guignette.

Trèfle d'eau et Cordulegastre de Boltoni © H. Mardulyn

Là encore, des papillons peu communs comme le Nacré ou le Cuivré de la bistorte y maintiennent de petites populations. L'ensemble de ce site constitue une des nouvelles réserves naturelles Natagora (RNOB) créées dans la vallée du Bellemeuse.

Nacré de la bistorte © H. Mardulyn

De Rensiwez à la confluence

Depuis le moulin de Rensiwez, les flancs des vallées se font escarpés et l'Ourthe orientale dessine ses larges méandres au milieu des pentes boisées de feuillus. On se trouve ici dans la zone piscicole dite à ombres, une espèce de poisson caractéristique de cette portion de rivière.

L'ombre (Thymallus thymallus) est un poisson sensible à la pollution, il appartient à la famille des salmonidés, comme la truite fario et le saumon atlantique notamment. Il aime les eaux bien oxygénées aux fonds caillouteux ou sableux, sa nageoire dorsale très développée est caractéristique de l'espèce.
Le frai (ponte) a lieu entre mars et mai sur des bancs de sable ou de gravier, à de faibles profondeurs (maximum 50 cm d'eau) et dans les zones de fort courant. La femelle pond ses œufs sur le substrat sous la protection de la nageoire dorsale du mâle qui, simultanément à la ponte, féconde les œufs.
L'ombre vit en bancs (particulièrement visibles pour les prédateurs tels le cormoran).
Les adultes se nourrissent de larves d'insectes, aquatiques et volants, de crustacés et de mollusques.

En gardant ouverts ces fonds de vallées, on favorise également la présence d'une nourriture abondante et on assure le développement de belles populations piscicoles.

Ombre © G. San Martin

Zonation piscicole et espèces d'accompagnement

La zonation piscicole permet de définir, à partir de la pente du cours d'eau et de sa largeur, le peuplement piscicole théorique du cours d'eau.
D'amont en aval, on retrouve la zone à truites, à ombres, à barbeaux et à brêmes.

La zone à truites est caractérisée par des courants rapides, une eau bien oxygénée à faible température. Le fond du cours d'eau y est couvert de cailloux et de graviers, ce qui permet à la truite de bénéficier de nombreuses zones de gravières pour y enfuir ses œufs. Dans les têtes de bassin (commune de Gouvy principalement), on retrouve, outre la truite fario, le chabot (N2000), la loche franche et la petite lamproie (N2000).

Dans la zone à ombres, on observe aussi le hotu, le chevaine et le goujon. D'autres espèces accompagnent généralement ces espèces caractéristiques. Dans cette portion de l'Ourthe orientale encore proche de la zone à truites, se plaisent le chabot, la truite fario, la loche franche, le vairon, l'ablette spirlin ou encore la vandoise.

Ombre © M. Ovidio (Ulg-LDPH)

Hotu © M. Ovidio (Ulg-LDPH)

Chabot © M. Ovidio (Ulg-LDPH)

Petite Lamproie © M. Ovidio (Ulg-LDPH)

Promenades

Sentier d'interprétation de Bérismenil

Eaux vives de Bellemeuse: flic-floc à flanc de torrent !

«L'eau, à l'échelle cosmique, est plus rare que l'or !» (Hubert Reeves)
Alors partez à sa renconte, apprenez à l'apprivoiser et devenez un véritable chercheur d'or… bleu !

Ce circuit vous amène à parcourir la vallée du ruisseau de Bellemeuse au fil de l'eau et à découvrir ses différents rôles.

Des panneaux et modules interactifs permettent de mieux comprendre les milieux naturels et les paysages rencontrés. Ils mettent en évidence l'importance écologique et socio-économique de l'eau à travers divers thèmes: la dynamique du ruisseau (1), Natura 2000 et le réseau écologique (2), la forêt alluviale (3) , le captage de l'eau (4), le ruisseau (5), le paysage(6) et l'eau comme force motrice (7).

Ce sentier didactique a été réalisé avec les indemnités versées à la commune de La-Roche-en-Ardenne dans le cadre du projet LIFE «Plateau des Tailles».

Distance : 3 km

Temps : environ 1h15

Difficulté : chemins empierrés et sentiers facilement praticables

Départ : Un parking et une aire de pique-nique sont aménagés près du ruisseau non loin du moulin de Bellemeuse. A partir du centre de Bérismenil, prendre la direction de Samrée puis, à la sortie du village, une route à droite qui descend jusqu'au moulin de Bellemeuse.

Balisage : Croix verte sur fond blanc.

Accès : autorisé toute l'année. Pendant la période de la chasse, du 21 septembre au 31 décembre, le sentier est inaccessible les jours de battue et pendant les périodes d'affût. Voir les affichettes au point de départ.

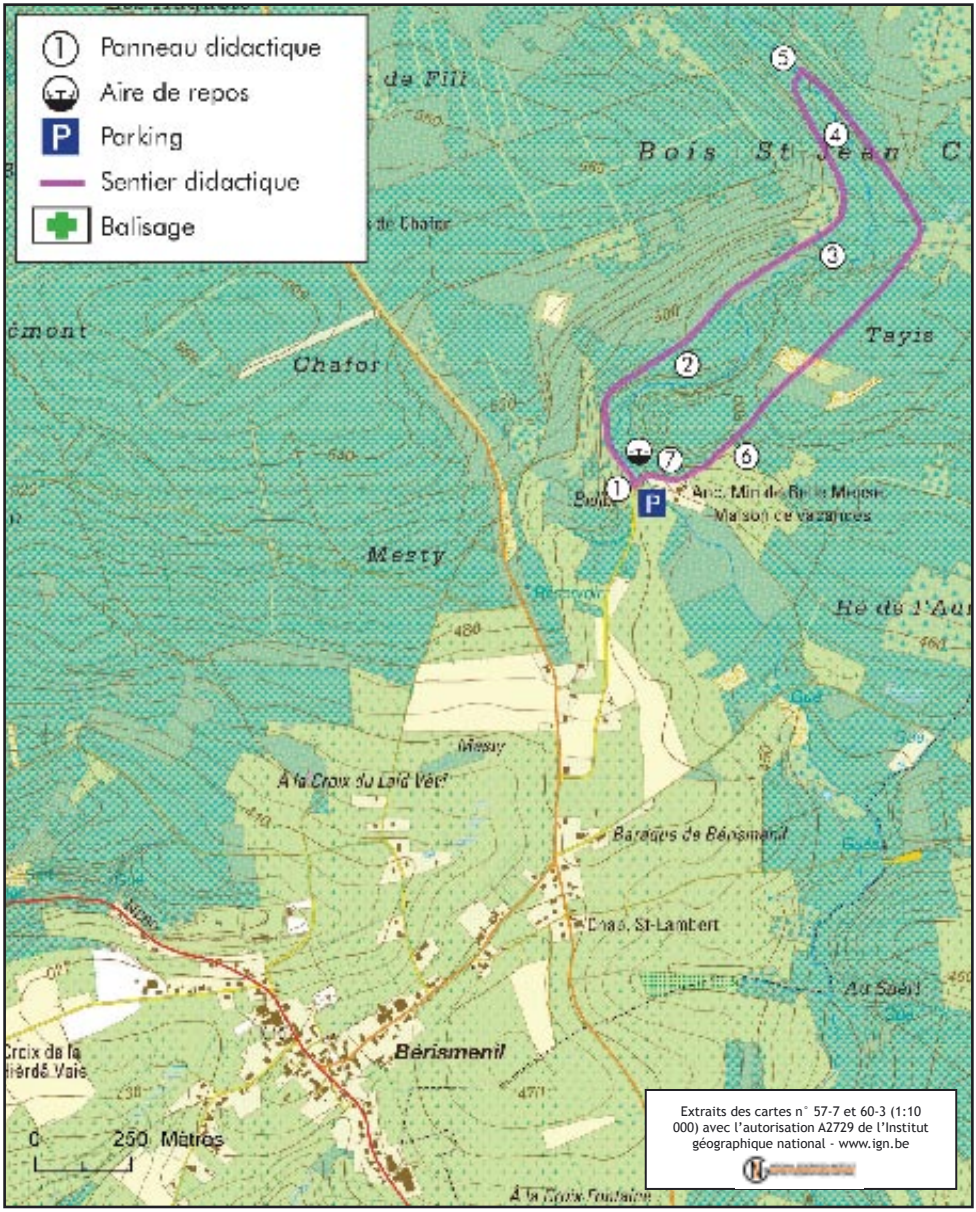
Panneau didactique
Aire de repos
Parking
Sentier didactique
Balisage
Bois St Jean
Tayis
Chafor
Mesry
Baraques de Bérismenil
Chap. St-Lambert
Bérismenil
0 250 Mètres
Extraits des cartes n° 57-7 et 60-3 (1:10 000) avec l'autorisation A2729 de l'Institut géographique national - www.ign.be

Autres sentiers didactiques

La Parc naturel des deux Ourthes a balisé d'autres sentiers didactiques. Toutes les informations pratiques sont regroupées dans la brochure ci-contre.

Brochure en vente dans les SI
et les Maisons du tourisme
sur le territoire du Parc naturel des deux Ourthes

Hauts marais de Bellemeuse ou tourbières du Plateau des Tailles.

Paysages en métamorphose, contrées mystérieuses, débats passionnés et personnages énigmatiques vous font vivre une naissance: celle de l'intrépide Bellemeuse.
Départ sur la N89 entre Baraque de Fraiture et Samrée.

Canal de Bernistap

Pour découvrir les vestiges des différents chantiers, un sentier de 14,5 km agrémenté de nombreux panneaux didactiques traverse la frontière luxembourgeoise. Le départ peut se faire de Tavigny, de Buret ou de Hoffelt (GDL).

Pour en savoir plus

La collection dont fait partie cet ouvrage «L'Ourthe, une nature riche et diversifiée» compte déjà cinq numéros, chacun dédié à un tronçon de l'Ourthe ou un de ses affluents.
- Les sources de l'Aisne
- L'Ourthe famennoise
- L'odyssée du Hérou
- L'Ourthe en Calestienne
- Les boucles condruziennes

Il est possible de se les procurer à la cellule de coordination du CRO ou de les télécharger sur le site www.cr-ourthe.be

Publications

ADAM J., *Des moulins et des hommes*, L'Ourthe orientale, 2001, 240p.

BERNIMOLIN J., *L'Ourthe au fil du temps...*, Les cahiers du MET, vol. 5, collection actualités, Jambes, 1993

DE PIERPONT G., *La Rivière contrariée*, Roman dans l'histoire, Editions Eole, Collection Lieux-dits, La Roche-en-Ardenne, 360 p.

RACHESBOEUF A., *Le canal de Bernistap*, Ouvrage collectif, Festival Nature, La Roche-en-Ardenne, 16p.

Sites internet

www.pndo.be
www.desmoulinsetdeshommes.be
www.cr-ourthe.be
www.natagora.be
www.loutres.eu
www.interreg-vallees-ardenne.eu
http://biodiversite.wallonie.be
www.cecd.be

Remerciements

A Marie-Eve Castermans, Nathalie Claux, Philippe Collas, Harry Mardulyn et Nicolas Nederlandt pour la rédaction des divers chapitres de cette brochure.

L' Ourthe «sous contrat» depuis 1998

Le Contrat de rivière Ourthe (CRO) est une Asbl mais c'est aussi et avant tout un programme d'actions par lequel ses signataires s'engagent à travailler ensemble pour la rivière et ses abords dans un souci de développement durable.

25 communes, 3 provinces, la Wallonie, diverses associations regroupant les usagers de la rivière, des pêcheurs aux agriculteurs, des professionnels du tourisme aux protecteurs du patrimoine naturel et culturel, des industriels aux riverains: tous sont partenaires du CRO.

Depuis le 16 décembre 1998, première réunion du Comité de rivière (assemblée de tous les partenaires), 1151 actions ont été réalisées (en 3 programmes de 3 ans). Chaque année, de nouveaux partenaires nous rejoignent et petit à petit la démarche «Contrat de rivière» fait son lit.

Le programme d'actions 2011-2013, c'est 539 actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, la lutte contre les inondations, le développement durable, la protection de l'environnement et du patrimoine «aquatique», l'amélioration de l'information et de la concertation dans le bassin.

Vous souhaitez y contribuer ?
Vos idées sont les bienvenues.
Contactez-nous ! www.cr-ourthe.be

Le Parc naturel des deux Ourthes

Situé au cœur de l'Ardenne, le Parc naturel des deux Ourthes a été élaboré autour de deux sites naturellement très significatifs : d'une part le Plateau des Tailles riche d'une flore et d'une faune remarquables dans des biotopes préservés, et d'autre part le confluent des deux Ourthes avec ses vallées aux sites grandioses.
La valorisation de cette superbe contrée permettra aux visiteurs de tous bords de profiter d'une nature, d'un patrimoine que nous avons plaisir à mettre en valeur…

D'une superficie de plus de 76 000 ha, il s'étend depuis 2001 sur l'intégralité des 6 communes de Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode et Tenneville.

Un Parc naturel est un outil souple, faiblement contraignant, et valorisant pour le cadre de vie des habitants qui ont la chance d'y résider ; son statut est complètement différent de celui de «réserve naturelle».

Dédié à la nature et à sa protection, le Parc travaille sur la promotion de la région, la sensibilisation des petits comme des grands, la conservation de la nature, l'aménagement du territoire et de l'environnement, le développement d'un tourisme de qualité, d'une agriculture et d'une sylviculture gérées en adéquation avec un développement durable…

Chaque année, le Parc naturel des deux Ourthes est à la fête. Une occasion de découvrir toutes les richesses du territoire : un marché des artisans d'art et de bouche, de nombreuses animations nature, musicales, ludiques sur les thèmes de l'eau, de la vie rurale ou de la forêt… Enfants et adultes sont les bienvenus en toute convivialité !

Pour plus de détails, notre site pourra vous renseigner: www.pndo.be